

LA SOUVERAINETE EST-ELLE SOLUBLE DANS LE CYBERESAPCE ?

FULVIO CACCIA

Poser cette question revient à établir son corollaire soit le rapport que la souveraineté entretient avec le territoire et mieux, dans le cas qui nous occupe, avec l'absence effective de territoire. Encore faut-il définir ce qu'on entend par territoire, cyberspace et, bien sûr, souveraineté (qui bien qu'appartenant au peuple souverain est passé comme chacun sait par toutes sortes d'avatars). Pour ce faire, j'adopterai une perspective en général, peu présente dans ce genre de rencontre, une perspective qui participe à la fois de la langue, de la société et du droit mais qui les traverse toutes : je veux parler de la perspective artistique et plus particulièrement de la manière dont l'écrivain contribue à conférer ses lettres de noblesse au nouvel espace en émergence et le fait advenir en tant qu'espace public.

« Toute discussion sur la culture, affirmait naguère Hannah Arendt, doit de quelque manière prendre comme point d'appui le phénomène de l'art. » Pourquoi ? Parce que l'art est la création des formes dont la fin réside dans l'expression de la beauté. Or, rien de plus subjectif que les critères d'évaluation du « beau » qui varie selon les époques et les écoles de pensée. Cette subjectivité que d'aucuns interprètent comme une faiblesse, constitue en vérité sa force. Car il renvoie chacun à son propre espace intérieur. Espace qui ne tolère pas de frontière, ni de lien de suzeraineté. En effet, pour être véritablement en mesure de créer, d'innover, ou de se faire une opinion sur un objet qualifié d'artistique, il est nécessaire de s'oublier, de se mettre à distance de sa condition et des idées reçues sur l'art. C'est dans cet écart, que surgiront les images, les impressions à partir desquelles pourront être créées de nouvelles formes ou le cas échéant s'élaborer sur elles un jugement construit et argumenté qui n'aura d'autre valeur en soi que celle d'exprimer un point de vue. Cette attitude de réceptivité et d'abstraction peut être considérée comme l'expression même d'un espace subjectif et donc d'une liberté.

La naissance de cet espace subjectif épouse l'émergence de l'individu qui s'affirme dans l'histoire par l'acte de rébellion. L'homme qui dit non à l'autoritarisme, aux dominations, se manifeste d'abord dans sa révolte comme une individualité qui puise à même son intériorité, son espace, la force et les arguments pour sortir du rang et se manifester en tant que nouveau sujet politique. Albert Camus l'a magistralement démontré.

Le porteur, l'arpenteur au sens kafkaïen de cet espace déterritorialisé n'est autre que l'artiste. C'est par sa création, ses objets, qui fonde ce que jadis on appelait civilisation et qu'aujourd'hui on appelle culture. D'ailleurs, ce terme promu par l'intelligentsia issue des classes moyennes allemandes la fin du XVIII^e siècle pour s'émanciper de l'homme civilisé à la française, s'est « généralisé depuis peu. Il faudra attendre les années 1980 pour que l'Unesco propose une définition de la culture qui « englobe, *outré les arts et les lettres*, (c'est moi qui souligne) les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

L'art et la cité

Un bref rappel s'impose néanmoins. Depuis l'origine, l'art est fille de la puissance. Chez les Grecs, l'Art sort armé du cerveau même de Jupiter. Athéna, patronne des arts, est aussi celle de la Cité grecque par excellence : Athènes. Ce n'est pas un hasard. Car l'art s'articule directement sur l'activité humaine et donc sur l'espace urbain même. Provenant du sanscrit qui veut dire « rite », l'art renvoie (déjà) à « arme », du latin *armus*, avant de recouper

l'activité professionnelle et manuelle, signification qui dominera tout le moyen-âge. C'est au XVIII^e siècle, avec le développement de l'esthétique et des cultures nationales qu'il prendra son sens actuel de « Beaux-arts ».

Cette rupture, survenue au moment de la Découverte des Amériques et des techniques de reproduction comme l'imprimerie, marque un tournant décisif. Elle a pour effet de détacher progressivement l'art de l'ensemble de l'activité humaine (l'espace public) pour en faire une occupation à part à laquelle on s'adonne dans la solitude du studio ou de l'atelier ; les méchantes langues diront la tour d'ivoire. La démarche de l'artiste devient alors profondément individualiste, hermétique, incompréhensible au simple mortel car sa mission est ambiguë, voire impossible : se renouveler en créant de la nouveauté. Une attitude que les avant-gardes nourriront en exacerbant la distance qui séparerait « ceux qui savent » (l'élite du peuple) de ceux « qui ne savent pas ».

À quoi donc correspond cette marginalisation ? Comment l'art en est-il venu à se cantonner à la sphère du privé, à se superposer à « l'espace des mentalités » auquel on l'a assigné en résidence surveillée avec, comme mission, de divertir les esprits, d'émouvoir les coeurs et accessoirement de les préparer au changement par cette sorte de capillarité, de génie secret qu'on prête à ce qui nous est en apparence étranger ?

Art, valeur et engagement

Encore là, il est difficile de résumer le long développement qu'appellent ces questions. Je dirais cependant que l'artiste, qui par son œuvre produit cette culture dont se nourrit l'espace public, y répond selon trois modalités. La première est le conformisme qui consiste à se mouler au modèle ambiant en flattant le public dans le sens du poil. Mais l'histoire préfère l'original à l'imitation. La seconde est basée sur le refus, la transgression initialement identifiée. Il s'agit au contraire de prendre l'opinion reçue à rebrousse poil, on l'a vu. La prise de risque est maximale, le rendement nul au début, s'accroît de manière exponentielle au fur et à mesure que l'artiste voit sa cote augmenter à la bourse des valeurs du capital symbolique quitte à devenir plus tard lui-même un ponton qu'il s'agira ensuite de détrôner. Car l'art est par excellence créateur de la Valeur et sens propre et au sens figuré. Que ce soit des valeurs éthiques, esthétiques ou proprement marchandes, la cote d'une peintre, d'un écrivain, est indexé à la capacité de s'imposer dans un espace culturel et marchand qu'il aura préalablement anticipé, *deviné, recomposé*. Plus grande sera son anticipation, plus forte sera sa pérennité et donc sa valeur. L'engagement de l'artiste a constitué et constitue la variante éthique de cette valorisation. Et la sanction de son rôle d'interface entre l'espace public et privé, voire intersubjectif.

Cet engagement qui transforme l'artiste en intellectuel a lieu, comme nous le savons, dès la fin du Grand Siècle. Ceci a donné le meilleur et le pire. Le meilleur, c'est celui de dénoncer les injustices et les exactions que souvent les Etats et ses appareils commettent au nom de la raison d'état. L'engagement d'Emile Zola dans l'affaire Dreyfus en cela est exemplaire. Le pire survient lorsque l'intellectuel devient corporatiste, se forme en classe et légitime les abus de pouvoir en lui donnant le blanc seing de la raison. La situation catastrophique où se trouve l'Afrique n'est pas étrangère à cette collusion. La Yougoslavie l'a connu encore récemment. Le concept « d'épuration ethnique » a été d'abord un rapport de l'Académie des Sciences de Belgrade que Milosevic s'est ensuite chargé d'appliquer.

La nature du pouvoir

Car l'art et le pouvoir ont toujours été intimement liés. Au fond qu'est ce que le pouvoir si ce n'est la possibilité de contraindre quelqu'un à lui obéir. Cette contrainte peut s'exercer par la force ou par la persuasion. Or, comme l'écrivait Rousseau « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être le maître s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. » Le passage de l'obéissance au devoir, concerne l'artiste en général et l'écrivain en particulier. La réside la clef de la puissance. C'est par l'intermédiaire, du pouvoir symbolique de l'artiste naguère inféodé au sacré, sa médiation qu'une conviction privée devient publique. « Un esprit ne peut agir sur un autre, écrit Régis Debray, qu'en prenant corps dans la matérialité sensible (parole, écriture, images), en se posant sur un support... une opinion qui n'a pas les moyens de se faire connaître n'est plus un danger. » On ne saurait être plus clair.

C'est l'art qui arme une opinion, lui donne sa force de frappe, sa visibilité et ce faisant sa légitimité. N'est-elle pas justement une *arme*, comme on l'a vu, suivant l'étymologie latine. Ce n'est pas un hasard si Platon chasse le poète de sa « République » car sa parole poétique, fondée sur le principe de transgression de la représentation du langage, risquait de détourner les jeunes du droit chemin et de mettre en danger la cité.

Cette condamnation a eu valeur d'exemple. Depuis lors, la raison demeure la valeur souveraine, mise en avant par ceux qui prétendent détenir le pouvoir et exercer l'autorité dans l'espace public de la cité. C'est par ce biais que la raison marginalise l'imagination et devient « politique », c'est-à-dire exclusivement consacré au « gouvernement des hommes ». Cette rupture était alors sans doute nécessaire alors pour faire advenir l'Etat, grand ordonnateur d'un espace public unifié.

En occident, la souveraineté anticipe l'avènement de l'Etat moderne qui surgit à partir du XIII^e siècle, concurremment aux « langues vulgaires » et bientôt nationales, ainsi que plus tard la *Societas* à partir du XVIII^e. Langue, société, droit : cette triangulation n'est pas fortuite. Elle reflète l'avènement d'un nouveau sujet et dans ce cas-ci, des états européens qui s'affirment face à l'Empire décadent et à la papauté en plein essor. À la vision d'un univers exclusivement soumis à l'autorité pontificale et au pouvoir impérial, les états d'occident substituent celle d'un monde éclaté au sein duquel chaque entité politique nouvelle (le royaume) doit assurer son indépendance, non seulement en affirmant sa souveraineté, mais aussi en la construisant et en la gérant tout autant sur la scène mondiale que dans l'ordre interne.

On retrouve là, dans sa forme chimiquement pure, l'attribut même de la puissance que célèbre l'injonction papale « *urbi et orbi* » ou la formule plus récente du village global chère à Marshall MacLuhan et à laquelle l'expression « il faut penser globalement et agir localement », le *glocal*, ajoute une variante très contemporaine.

Cette ubiquité, cette vitesse, celle d'être partout en même temps est le mode opératoire d'un pouvoir désormais souverain et autonome et capable d'unifier un territoire qu'il produit et universalise. Jadis l'empire, l'Eglise universelle justement, puis l'Etat monarchique puis national, demain ces grands ensembles socio-économiques mondialisés que sont l'UE, l'ALÉNA, scandent les étapes juridico-politiques d'une homogénéisation de l'espace de plus en plus complexe.

Le surgissement du cyberspace qui renvoie ô coïncidence étymologique à la gouvernabilité de l'espace, se situe dans la continuité des ces souverainetés et de ces ruptures. Car il reconfigure et donc déplace les trois composantes essentielles de la souveraineté à savoir : la langue, la société, le droit. La création d'Internet en 1974 résulte de la création d'un langage

commun : (le *Transmission Control Protocol*) qui correspondra plus tard aux fameux protocoles TC/IP. Certes il est difficile aux non initiés de considérer le langage informatique comme un langage en soi. Et pourtant, son avènement correspond à celui d'une langue véhiculaire, la langue de la cité nouvelle et donc la langue du droit telle qu'elle fut imposée en France par l'ordonnance de Villiers Côtrets en 1560. Quelques dix ans plus tard, le poète Joachim du Bellay donnait à cette langue véhiculaire ses lettres de noblesse en l'élevant au rang de langue littéraire à l'égal du latin, du grec et de l'Hébreu, langues de référence s'il en est.

150 ans plus tôt, un certain Dante Alighieri avait ouvert la brèche en affirmant que la langue « la plus noble » est le vulgaire, parce qu'elle a été la première que le genre humain ait jamais employée ; parce que tout le monde en jouit, même si elle se diversifie en prononciations en mots différents ; et enfin parce qu'elle nous est « naturelle ». Mais la proposition de Dante va au-delà de l'injonction du Prince pour l'imposer sur un territoire par la force de la loi. Pour l'auteur de la *Divine Comédie*, le vulgaire illustre est la langue du désir commune à toutes les cités sans appartenir à aucune en particulier.

À plus de sept siècles de distance, à l'heure de la mondialisation et du cyberspace, l'intuition du poète est plus que jamais d'actualité. En induisant une nouvelle configuration de l'espace public, le cyberspace favorise la restitution de la communauté des hommes sa souveraine subjectivité. Dans ce contexte, la reconduction de la primauté de l'espace de délibération sur le social et le privé redevient une étape incontournable pour le renouvellement de cette valeur.

L'espace de l'art ne vise pas autre chose. Il nous invite à demeurer constamment en relation avec notre subjectivité (et non plus seulement avec notre raison). Faut-il ajouter que cet espace-là émerge avec force à chaque crise et avec chaque changement technologique » chaque moment de crise et à chaque changement technologique. C'est le cas avec la mondialisation. Voilà pourquoi l'espace public, en tant que valeur universelle, ne peut être préservée que si une authentique politique du « goût » est mise en place. Le goût, explique le Dictionnaire historique de la langue française, « c'est l'aptitude à discerner les beautés et les défauts. » L'homme ou la femme de goût au XVIII^e siècle a contribué, ce n'est pas un hasard, à l'émergence des Lumières françaises et au renouveau de l'universalisme qui lui était rattaché. Or pas de manifestation du goût sans affirmation de la singularité.